

MATERIEL

| | |
|----------------------|---|
| SALLE : | 1 salle de 12 à 16 aires de jeu règlementaires (selon directives JA principal) |
| TABLES : | 12 à 16 Tables de même couleur 12 à 16 Filets + rechanges |
| ARBITRAGE : | 12 à 16 Marqueurs en bon état 12 à 16 Tables d'arbitrage 24 à 32 corbeilles 12 à 16 chaises arbitres Tables et chaises pour juge arbitrage |
| SEPARATIONS : | 200 mètres de séparations 24 à 32 chaises pour conseillers |
| DIVERS : | SONORISATION obligatoire et prises électriques pour Table JA 1 PODIUM PANNEAU d'affichage ECLAIRAGE 500 Lux préconisé sans faux jours Les balles seront fournies par la Ligue. |

HUMAIN et FINANCIER

| | |
|--------------------|---|
| ARBITRAGE : | 1 JA3 principal + 2 JA2 nommés et pris en charge par ligue, prestation 50€ / journée JA principal, 30€ par adjoint + Panier repas Les repas des JA devront être facturés à prix coûtants pour une valeur maximum de 8€ et pour une qualité et quantité justifiée Aucun arbitre pris en charge par la Ligue Une indemnité liée au montage/démontage de 8€ par table sera versée à l'organisateur par la Ligue Aucun remboursement de la Ligue pour frais administratifs (Téléphone, timbres, feuilles de matches, photocopies, divers...) |
|--------------------|---|

Le JA principal devra gérer la facture d'organisation, joindre les NDF de la table des juges arbitres ainsi que la feuille d'émargement des arbitres, le tout à envoyer à la Ligue pour remboursements

BUFFET-BUVETTE La ou les salles doivent impérativement être pourvues de buffets buvettes suffisamment approvisionnés à un prix raisonnable

OBLIGATIONS

Envoi des résultats à la ligue dans les deux jours suivants la compétition sur fichier EXCEL et saisie des résultats dans SPID par le Comité départemental.

REMBOURSEMENT LIGUE :

Seules les notes de frais remplies fournies par la ligue seront traitées. La feuille d'émargement signée des juges arbitres et adjoints est exigée. Dossier financier est à retourner dans le mois suivant la compétition au plus tard.